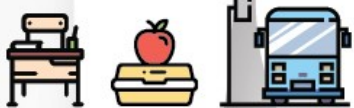


NOTRE code VESTIMENTAIRE



TENUE VESTIMENTAIRE

Vêtements de la collection Unimage:



Pantalon ou bermuda
(porté à la taille et à l'extérieur des bas, bords déroulés et cousus)



Jupe
(portée à environ 10 cm au-dessus du milieu du genou)



Polo à manches courtes, polo à manches longues, chemise à coupe ajustée ou ample, cardigan, chandail et veste
(porté à l'extérieur ou à l'intérieur du pantalon, du bermuda ou de la jupe)



Souliers (en bon état)
(lacés ou attachés et le renfort derrière le talon)

* Un billet médical est requis pour toute autre chaussure.

Vêtements hors collection permis au Collège:



Bas et collants
(unis et qui s'agencent aux couleurs de la collection Unimage)

*Les bas ou collants sont obligatoires.



ACTIVITÉS SPORTIVES*

Vêtements de la collection Unimage:



T-shirt, gilet ou coton ouaté



Culotte courte, legging ou pantalon ouaté
(porté à la taille)

Vêtements de la collection des Ducs (sauf les vêtements de match**):



T-shirt, gilet ou coton ouaté



Culotte courte ou pantalon ouaté
(porté à la taille)



Vêtements hors collection permis en éducation physique:



Bas (obligatoires)



Espadrilles multisports
(bien bouclées et qui ne marquent pas la surface du plancher)



Tout t-shirt à l'effigie du Collège remis dans le cadre d'une activité

* L'élève doit **changer de vêtements avant toute activité sportive.**

** Les vêtements de match doivent être portés **lors des parties sportives** uniquement.

EN DEHORS DES HEURES DE COURS



Les **chaussures de sport** tout comme le **coton ouaté** sont **autorisés** dans les **aires récréatives** (autres que l'Usine).

ACCESSOIRES



Boucles d'oreilles:
anneaux et points portés à l'oreille



Ceinture:
unie et agencée aux couleurs du Collège



Bijoux (colliers, bracelets, bagues, chaînes de cheville, montres):
discrets et en nombre restreint



Lunettes:
verres clairs



Tatouage:
discret, de bon goût, qui ne touche pas au visage et en nombre/aire restreint(e)



Voile:
uni et s'agencant aux couleurs du Collège



Cheveux:
propres, soignés, avec une teinte naturelle, laissant les yeux dégagés



Écouteurs:
GROS écouteurs de type « casque d'écoute », utilisés uniquement dans les aires récréatives

PETITS écouteurs de type « bouton », utilisés dans le bloc classes et à la convenance des enseignants dans la classe



Accessoires chevelure:
discrets et en nombre restreint, laissant le visage entièrement dégagé



Arts plastiques et sciences:
sarrau blanc, propre et en bon état



JOURNÉES « COULEUR » :
VÊTEMENTS ADÉQUATS ET APPROPRIÉS AU MILIEU SCOLAIRE.

La direction se réserve le droit d'intervenir en tout temps.



Les élèves doivent **arriver au Collège et le quitter** vêtus de leur uniforme.



Toute forme de chapeau ou de couvre-chef est **interdite à l'intérieur du Collège.**



Tout accessoire doit être **exempt d'évocation de violence, de sexualité ou de discrimination.**